

Klean-Agro® Pat

Appât contre les rats et les souris.

Description du produit en bref

Klean-Agro Pat est le raticide bien adapté à l'élimination des rongeurs domestiques tels que rats noirs, souris et surmulots dans tous les lieux infestés, secs comme humides.

Matières actives

25 ppm Difenthialone (0,025 g/kg)

Formulation

Pâte en sachet toilé microporeux.

Trademark

Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation

CH-2011-0001, Bewilligt/nom autorisé: FRAP P

Mode d'action

Rats et souris sont aisément attirés par les substances attractives contenues dans la préparation et, une fois empoisonnés, ils meurent en quelques jours. La matière active agit en empêchant la coagulation sanguine par blocage de la formation de prothrombine dans le corps des souris et des rats. Une absorption répétée des appâts entraîne une mort différée (4 à 6 jours) des rongeurs par hémorragie interne spontanée puis par anoxie.

Utilisation Maison et ferme

Maison et Ferme

Comment utiliser Klean-Agro Pat ?

Déposer les appâts Klean-Agro Pat dans les lieux fréquentés par les souris et les rats. Utilisation exclusive dans des caisses d'appâts inviolables et scellées. Ne pas déchirer ou ouvrir le sachet contenant la pâte. Contre les souris d'habitation et

les rats, 1-2 caisses d'appâts tous les 5 m. Contrôler régulièrement les caisses d'appâts tous les 4-7 jours et les renouveler jusqu'à cessation de consommation. Normalement, l'effet apparaît dans les 3-5 jours.

Restrictions

Utilisation uniquement par les utilisateurs professionnels. Utilisation exclusive dans des caisses d'appâts inviolables et scellées. Utilisation à l'intérieur et autour des bâtiments. Il est interdit de mettre en place les appâts d'une façon permanente ou pulsée. Il faut utiliser des gants et déposer les appâts avec précaution. Il est important d'utiliser les appâts de Klean-Agro Pat de telle manière qu'aucune intoxication secondaire ne soit possible. Les appâts non consommés doivent être collectés à la fin de la période de lutte définie. Stockage hors de portée des enfants et des animaux.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Important à savoir

Il faut éviter de toucher les sachets Klean-Agro Pat avec les mains nues pour ne pas influencer l'odorat des rongeurs. Déposer les appâts hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Ramasser et éliminer les appâts non consommés. Antidote : Vitamine K1.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. **H412** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases P

P102 À conserver hors de portée des enfants.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.



GHS08

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 05 57 pdf_datasheet_artikel_typ_ à 1,5 kg
10 05 57 pdf_datasheet_artikel_typ_ à

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>